



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 09 AVRIL 2026**

NOMBRE DE MEMBRES**Afférents au Conseil Municipal : 39****En exercice : 39****Ayant pris part à la délibération : 39**

Mis en ligne le : 13/04/2026

L'an deux-mille vingt-six et le neuf du mois d'avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux, articles. L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents : M. GACHON - M. AMAR - Mme ATTAF - M. ROBERT - Mme CZURKA - M. MERSALI - Mme CUILLEIRE - M. IZACARD - Mme MIGLIOR - M. PIQUET - Mme ROVARINO - M. SAURA - M. SAHRAOUI - Mme NERSESSIAN - Mme RAFIA - M. RUFFIN - Mme CHAUVIN - Mme MARTINEZ - M. BENIHYA - M. SOW - Mme CHABROL - Mme BIRON - M. GUARDADO - M. MENGEAUD - Mme MORO - Mme MERAKCHI - M. HANACHI - M. COPPENS - M. GACHET - M. WAHARTE - M. GAUDE - Mme DEMOLON - M. BRAVI - Mme GIRAUD - Mme RAPETTO - Mme SIDOU - M. FARRUGIA

Pouvoirs : Mme BERTHOLLAZ à M. MERSALI / Mme NIETO à M. FARRUGIA

Absents :

Secrétaire de séance : M. Joris COPPENS

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL 2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSOLIDATION DU ROCHER DE VITROLLES

N° Acte : 7.5

Délibération n°26-62

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la décision N°26-10 sollicitant une aide financière auprès de l'Etat dans le cadre de la DSIL 2026 pour les travaux de consolidation du Rocher de Vitrolles,

Considérant les travaux de consolidation du Rocher de Vitrolles qui doivent être entrepris pour assurer la sécurité des riverains et usagers du site,
Considérant la programmation de la Dotation de Soutien à l'investissement local 2026 sur la thématique "mise aux normes et sécurisation des équipements publics",

La Ville de Vitrolles sollicite une aide financière au taux le plus élevé possible auprès de l'Etat dans le cadre de la DSIL 2026 pour les travaux de consolidation du Rocher de Vitrolles dont le montant est estimé à 657750 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES	MONTANT HT	FINANCEMENT	MONTANT	%
Travaux de consolidation du Rocher de Vitrolles	657 750 €	Etat DSIL	394 650 €	60%
		Autofinancement Ville	263 100 €	40%
TOTAL	657 750 €	TOTAL	657 750 €	100%

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote à l'Unanimité

SOLLICITE une participation financière de l'Etat dans le cadre de la DSIL pour la réalisation des travaux de consolidation du Rocher de Vitrolles présentés ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes relatifs à cette demande de participation.

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de la Commune, en section d'investissement.

POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 13/04/2026

Le Secrétaire de Séance

P. le Maire et par délégation
Le Directeur des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

J.COPPENS




M. HABASTIDA

